

Verviers Communes

HERVE TÉLÉVISION

Belgium's Got Talent: 3 "oui", mais recalé!

Le magicien Olivier Maricoux ne figure pas parmi les demi-finalistes: il est frustré

Hier soir, les demi-finales de Belgium's Got Talent démarraient sur RTL-TVI. 33 candidats passeront devant le jury... mais pas le magicien hervien Olivier Maricoux, qui avait pourtant conquis le jury lors de son passage à l'émission au début du mois d'octobre. Il a en effet été recalé la semaine passée, à sa grande surprise.

Souvenez-vous. Lors de l'émission Belgium's Got Talent du 1^{er} octobre, Olivier Maricoux, le magicien originaire de Herve, professeur de mathématiques et papa de trois enfants, avait séduit le jury.

Durant son tour de magie humoristique, nommé le "Magic Theatre", l'illusionniste avait fait participer le membre du jury Paul Ambach, prenant ainsi les commandes de l'évaluateur. Le candi-

dat avait récolté trois "oui" massifs du jury et pensait continuer de toute façon l'aventure.

Pourtant, malgré son beau score, Olivier Maricoux ne figure pas parmi les demi-finalistes. Étonnant, vu la réaction enthousiaste du jury et du public!

"En toute honnêteté, je me sens un peu frustré, explique le candidat hervien. D'autres candidats, n'ayant reçu que deux réponses favorables, figurent parmi les demi-finalistes. Nous avons tous été remis sur un pied d'égalité. Je me doutais que nous serions plus que prévu et qu'une nouvelle sélection se ferait, mais j'espérais que celle-ci se fasse parmi les candidats n'ayant récolté que 2 voix".

Le magicien poursuit: "Je ne pense pas que j'aurais gagné l'émission mais je pense que je méritais toutefois ma place en demi-finale."

Mais malgré cette petite déception, Olivier Maricoux est satisfait de cette expérience télévisée: "J'ai atteint mon objectif de départ, qui était d'être repris parmi les 170 candidats après les deux premières sélections. Je suis même allé plus loin que prévu, puisque je faisais partie des 87 élus". L'illusionniste loue également son temps de passage sur les écrans et les retombées de sa participation.

"Avec le montage, certains candidats ne passaient que dix ou vingt secondes à la télé. J'ai eu la chance de voir mon sketch diffusé en entier, durant deux minutes. Cela m'a permis de bénéficier d'une certaine visibilité et de faire, en quelque sorte, ma promotion. Depuis l'émission, j'ai reçu plusieurs propositions pour animer certains spectacles dans des fêtes de villages ou des écoles."

CÉLINE LIÉGEAIS



L'actualité continue sur
[HTTP://VERVIERS.LAMEUSE.BE](http://verviers.lameuse.be)



Alors qu'il avait conquis le jury, Olivier Maricoux n'est finalement pas repris comme demi-finaliste. ■ RTL

Du côté de RTL-TVI

"AVEC DU REcul, CERTAINS NUMÉROS PERDENT DE LEUR FORCE"

Eddy Duhoux, le porte-parole de l'émission, explique le mode de sélection des demi-finalistes:

"Seules 32 places étaient libres pour accéder à la demi-finale. Or, 87 candidats avaient obtenu au moins deux accords du jury, le score minimum pour accéder à la suite du concours. Le jury a donc longuement délibéré pour choisir les 33 candidats parmi les 87 sélectionnés, les membres ayant finalement repêché un

talent de plus."

L'opération fut toutefois délicate puisque certains candidats ayant obtenu trois voix, comme Olivier Maricoux, ont été recalés. Selon le chargé de presse, le jury ne s'est pas vraiment basé sur le nombre de voix obtenues pour effectuer son choix.

"Certains candidats peuvent emballer le jury et susciter une forte émotion sur le moment puis être ensuite éliminés. Pour

faire sa sélection, le jury s'est surtout basé sur une réflexion d'après-coup. Les membres avaient dû juger les prestations à chaud, ils ont donc reconsidéré les numéros avec du recul et hors de leur contexte. Il s'agissait par exemple d'évaluer les candidats en fonction de l'émotion que leur prestation dégageait. Une émotion qui n'était pas toujours présente plusieurs semaines plus tard..."